

# La Belgique est accueillante, mais peut progresser

## Une majorité de réfugiés finissent par trouver du travail en Belgique

**Q**uelles sont les chances pour un demandeur d'asile ou pour un réfugié de pouvoir s'intégrer dans le monde du travail belge? Le défi est-il possible?

Pour la première fois, une étude a tenté de se pencher sur ces questions. Grâce à la plus grande base de données jamais produite en Belgique dans le cadre d'une telle recherche, elle a délivré des résultats encourageants que "La Libre" a pu découvrir en exclusivité, et qui seront présentés ce jeudi aux autorités du pays.

Ainsi, l'étude "Careers" menée par des chercheurs de l'ULB (Andrea Rea et Barbara Herman) et de la KU Leuven (Johan Wets), et soutenue par le SPP Politique scientifique et le Centre fédéral Migration a suivi sur plusieurs années la trajectoire socio-économique des 108 856 personnes qui ont demandé l'asile entre 2001 et 2010.

### Des insertions notables

*"Ce qui est encourageant, expliquent d'emblée Andrea Rea et Barbara Herman, c'est d'observer que malgré les difficultés qu'ont dû traverser ces demandeurs d'asile et ces réfugiés, malgré les situations dramatiques qu'ils ont dû fuir, et malgré leur arrivée dans un pays qu'ils ne connaissent pas, leur taux d'activité est tout de même élevé".*

L'étude révèle en effet des chiffres intéressants. Ainsi, sur le panel des 108 856 personnes étudiées, les chercheurs se sont penchés sur l'évolution des carrières de 4 869 d'entre eux ayant obtenu le statut de réfugié entre 2003 et 2006, afin de les suivre trimestre par trimestre. Il en ressort qu'au moment de la reconnaissance de leur statut, seuls 19 % d'entre eux sont actifs (salariés, indépendants ou chômeurs). Quatre ans plus tard, 55 % d'entre eux le sont. *"Bien sûr, on peut regarder le verre à moitié vide ou à moitié plein et se dire qu'il en reste beaucoup qui n'ont pu trouver du boulot. Pour autant, ces chiffres prouvent que l'intégration au sein du marché du travail s'améliore avec le temps",* explique Barbara Herman.

Ces chiffres, expliquent encore les chercheurs de l'ULB, correspondent au taux d'activité de la population belge d'origine étrangère active sur le marché du travail. De plus,

ils sont identiques ou supérieurs par rapport aux chiffres disponibles au niveau international. La Belgique n'est donc pas un mauvais élève.

### L'indispensable accompagnement

Directeur adjoint du Centre fédéral Migration, Patrick Charlier juge que *"si ces résultats ne sont pas alarmistes, ils demeurent préoccupants. Certaines catégories de la population sont moins favorisées".*

L'insertion sur le marché du travail a en effet ses victimes. Parmi elles, les femmes célibataires sont beaucoup moins susceptibles d'avoir une carrière totalement active sur le marché du travail que les femmes en couple et, bien sûr, que les hommes. *"C'est la preuve, explique Andrea Rea, que pour certaines catégories de la population, nous devons mettre en place des structures d'aide spécifiques".* *"De même, insistera plus tard le chercheur, il est capital de pouvoir continuer d'aider les personnes qui reçoivent le statut de réfugié. Souvent, lorsqu'ils obtiennent ce statut, on les abandonne en oubliant que c'est pour eux un nouveau départ".*

Un pan très intéressant de l'étude pointe aussi les facteurs qui facilitent l'insertion socio-économique. Parmi ceux-ci, on notera le parcours d'intégration (voir ci-contre), la naturalisation, mais aussi la possibilité pour les demandeurs d'asile de pouvoir travailler durant la procédure de demande d'asile, c'est-à-dire durant l'étude de leur dossier. *"Ce constat est très clair, note Patrick Charlier. Plus vite les demandeurs d'asile ont la possibilité de travailler, plus facile sera leur intégration".*

### Donner du temps au temps

Si l'étude ne se montre donc pas alarmiste, elle insiste cependant sur l'indispensable patience. *"Une telle intégration est longue, elle demande beaucoup d'apprentissages et de temps. Un de nos préjugés affirme que les réfugiés doivent être productifs tout*

*de suite. N'oublions pas que leur statut leur assure avant tout une protection. Ce sur quoi nous insistons, conclut Andrea Rea, c'est que l'accompagnement de ces demandeurs d'asile ou réfugiés soit renforcé au sein des structures existantes, et que les personnes aux statuts les plus précaires obtiennent une aide spécifique. Je pense particulièrement aux mères célibataires".*

**Bosco d'Otreppe**

### CARRIÈRE ACTIVE

Une grande majorité de la population étudiée a une carrière active (34 %) ou progressivement active (29 %). Parmi eux cependant, on compte une proportion croissante (+/- 10 %) de chômeurs (le chômage étant un statut actif sur le marché du travail).

### AIDE SOCIALE

Pour une personne dépendant de l'aide sociale en Flandre, on en trouve 1,6 en Wallonie. La probabilité qu'un (ancien) demandeur d'asile dépende de l'aide sociale à Bruxelles est de 3,5 % inférieure à celle relevée pour la Wallonie, explique l'étude.

• **Quelles sont les chances d'insertion socio-économique pour un demandeur d'asile ou un réfugié ?**

• **Une étude livre des résultats encourageants.**

• **Les chances de certains restent minces.**

## S'installer en Flandre est plus facile

Pour un demandeur d'asile ou un réfugié, ne plus dépendre de l'aide sociale en Flandre est plus facile qu'en Wallonie. *«Comment l'expliquer ? Notre hypothèse est double, expliquent les chercheurs. Il y a bien entendu un facteur contextuel: le chômage est moindre en Flandre. Mais il y a aussi une explication structurelle: il existe un parcours d'intégration obligatoire en Flandre»,* le fameux *«inburgering»*. *«Si ce parcours n'est pas obligatoire dans la partie francophone du pays, ce n'est pas par choix idéologique, mais budgétaire, explique Andrea Rea. Les francophones ne pourraient jamais financer l'ensemble d'un cursus d'intégration comme c'est le cas en Flandre»*.

## L'importante reconnaissance des diplômes

Si Patrick Charlier insiste sur un point en particulier pour faire progresser l'insertion socio-économique des demandeurs d'asile et des réfugiés, c'est sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes étrangers.

*«Beaucoup de ces personnes ne peuvent accéder à des métiers qui leur correspondraient au mieux, uniquement parce que le diplôme qu'ils ont obtenu dans leur pays d'origine n'est pas reconnu en Belgique. C'est un obstacle administratif important qu'il faudrait résoudre car cela freine l'insertion de ces personnes. De plus, pour la Belgique, ce sont aussi des talents perdus.»*

# Kante, de la guerre en Côte-d'Ivoire à l'Horeca à Bruxelles

La musique tourne en boucle depuis un ordinateur posé dans un coin de la chambre, de lourdes tentures tamisent la lumière du soleil, un écran et une Playstation font face à une belle collection de chaussures: Kante Kabou est chez lui.

Chassé de son pays par les conflits qui minaient la Côte-d'Ivoire en 2010, Kante Kabou est arrivé seul en Belgique à l'âge de 16 ans. Son parcours ne fut pas simple, mais soutenu *«par les bonnes personnes et les bonnes associations»*, aidé de son *«courage et de [sa] foi»*; il le regarde aujourd'hui avec fierté et gratitude.

### Le difficile accès au logement

*«Pour obtenir le statut de réfugié, j'ai suivi le parcours classique via l'Office des étrangers puis le CGRA (le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides). En même temps, je passais de cafés en restaurants pour proposer mes services. Un restaurant m'a finalement embauché en test puis m'a offert un CDI. Cela m'a sauvé»*.

Kante Kabou fait donc partie de ces réfugiés décrits par l'étude et qui ont pu tracer leur chemin. *«Au début, le CGRA n'a pas voulu me reconnaître le statut de réfugié, mais je suis passé par le Conseil des contentieux et mon recours a été accepté.»*

L'étape de l'obtention des papiers, aussi indispensable soit-elle, n'est pourtant qu'une étape parmi d'autres. *«Le plus difficile, cela a été le logement. Quand j'ai obtenu le statut de réfugié, le CPAS de Vilvorde, qui s'occupait de moi, a dit que je devais partir, qu'il ne pouvait plus me prendre en charge. Nous étions en plein hiver et pendant trois mois, j'ai vécu au jour le jour chez des amis ou des collègues. Personne ne voulait me louer un logement. Dès que les propriétaires voyaient que j'étais africain, beaucoup me disaient que c'était impossible. Moralement ce fut très dur.»*

*«En Belgique, je suis tout seul, continue-t-il. Je ne peux compter que sur moi-même. Aujourd'hui encore, j'ai peur de rencontrer d'autres Ivoiriens, les tensions sont encore trop vives dans le pays. Du coup, quand je rentre du boulot, je reviens ici, j'écoute de la musique et je joue à la Playstation. Cela fait tellement de bien de pouvoir ne penser à rien.»*

### Le soutien des associations

Le rêve de Kante Kabou était de devenir footballeur pro. Aujourd'hui, s'il s'offre une perspective, c'est celle de devenir un jour un grand cuisinier.

*«Si vous notez mon témoignage dans le journal, pouvez-vous remercier en mon*

*nom trois associations sans lesquelles je ne serais pas arrivé là où je suis aujourd'hui? Il s'agit de Convivial avec laquelle je suis encore des formations, Atmosphères qui m'a offert une aide juridique, et Mentor-Escale»,* une ASBL qui s'occupe de l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés.

Ces associations, qui offrent à l'instar du Ciré (entre autres) des formations, des structures et des parcours d'intégration pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, sont typiquement les organismes que soutient l'étude *«Careers»*. Leur travail très varié (aide matérielle ou juridique, formations...) est en effet remarqué et très souvent efficace.

*«La Belgique est un pays qui accueille. Si vous obtenez le statut de réfugié, la balle est dans votre camp et bien souvent vous pouvez vous en sortir, explique Kante Kabou. Mais la chance ne passe qu'une fois dans la vie. Il faut pouvoir la saisir»*.

**BdO**

**«Pouvez-vous remercier en mon nom trois associations sans lesquelles je ne serais pas arrivé là où je suis aujourd'hui?»**

### KANTE KABOU

Réfugié politique soutenu par les associations Convivial, Atmosphères et Mentor-Escale.